



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

## Trente-huitième session

**Georgetown (Guyana), 11-13 mars et 18-21 mars 2024**

**Priorités de la FAO dans la région au regard du  
Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO**

### Résumé

Pour contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le Programme 2030), la FAO exécute ses travaux techniques sur la base de priorités régionales (PR), guidées par le Cadre stratégique 2022-2031, le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2022-2025 de l'Organisation, ainsi que par la situation et les besoins des pays. À travers ces priorités, la FAO aide ses membres à s'acquitter de leurs engagements internationaux et à mettre en œuvre les plans régionaux, tels que le Plan pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2025 de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et l'Accord de Paris, entre autres exemples.

Pour 2024-2025, quatre problématiques majeures, qui ont des répercussions sur les systèmes agroalimentaires, ont orienté les priorités programmatiques de la FAO pour la région Amérique latine et Caraïbes (ALC): i) la faible croissance économique; ii) la pauvreté rurale et les inégalités; iii) les niveaux élevés de faim, d'insécurité alimentaire et de malnutrition; et iv) l'impact du changement climatique et la dégradation des écosystèmes.

Pour remédier à ces difficultés, la FAO propose d'articuler ses travaux autour des quatre priorités régionales suivantes:

PR 1: Une production efficace, inclusive et durable

PR 2: Éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition

PR 3: Gestion durable des ressources naturelles et adaptation au changement climatique

PR 4: Réduction des inégalités et de la pauvreté et renforcement de la résilience

Pour donner un élan supplémentaire à ses travaux, la FAO va intensifier l'utilisation des technologies, des innovations et des données, et mettre davantage l'accent sur le renforcement de la gouvernance, du capital humain et du développement institutionnel dans toutes ses interventions. Trois thèmes transversaux – l'égalité femmes-hommes, les jeunes et l'inclusion – occupent une place centrale dans l'ensemble des programmes de la FAO. Les domaines d'impact à valeur ajoutée retenus (notamment les initiatives Main dans la main, 1 000 villages numériques et «Un pays, un produit prioritaire», entre

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

autres) permettront de déterminer quelles actions doivent être menées en priorité pour accroître la contribution au développement durable.

### Recommandations à l'intention de la Conférence régionale

La Conférence régionale est invitée à:

- Prendre note des défis qui se posent dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), en particulier une forte progression de la pauvreté (objectif de développement durable [ODD] 1) et des inégalités (ODD 10), et une prévalence élevée de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (ODD 2).
- Approuver les quatre priorités régionales pour mettre en œuvre le Cadre stratégique 2022-2031 dans le contexte des réalités et des priorités régionales.
- Demander à la FAO de fournir aux membres un appui intégré (sur les plans normatif, technique, stratégique et opérationnel ainsi qu'en matière de planification des investissements), en vue de la mise en œuvre des priorités régionales.
- Demander à la FAO de fournir un appui à la mobilisation de ressources, de façon à faciliter la mise en œuvre du Programme de travail 2024-2025 dans la région.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

[RLC-Conferencia@fao.org](mailto:RLC-Conferencia@fao.org)

## I. INTRODUCTION

1. Les participants à la 43<sup>e</sup> session de la Conférence de la FAO ont approuvé le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025, ainsi que le thème biennal 2024-2025 – La gestion des ressources en eau à l'appui des *quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie* – pour concrétiser le Programme 2030<sup>1</sup>.

2. Les activités menées par la FAO reposent sur le Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation, qui a pour ambition d'appuyer la réalisation du Programme 2030 au moyen d'une transformation conduisant à des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, qui contribuent à *améliorer la production (AP), la nutrition (AN), l'environnement (AE) et les conditions de vie (AV)* en ne laissant personne de côté. Les 20 domaines prioritaires du Programme (DPP) qui figurent dans le Cadre stratégique illustrent l'avantage comparatif de l'Organisation sur les plans thématique et technique. Les priorités régionales sont élaborées de manière à ce qu'elles cadrent avec les DPP et les ODD pertinents.

3. Au-delà de l'exercice biennal 2024-2025 et conformément au cycle de programmation et de budgétisation établi dans les Textes fondamentaux de la FAO<sup>2</sup>, les contributions des sessions de 2024 des conférences régionales en ce qui concerne les priorités orienteront les programmes de l'Organisation lors de l'exercice biennal 2026-2027 et étayeront l'examen du Cadre stratégique de la FAO qui sera présenté lors de la Conférence de l'Organisation en 2025.

<sup>1</sup> C 2023/REP (<https://www.fao.org/3/nm800fr/nm800fr.pdf>).

<sup>2</sup> Textes fondamentaux, volume II, section F, «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats».

## II. CONTEXTE

### II.1. Scénarios à moyen et long terme pour les systèmes agroalimentaires

4. Les activités de prospective stratégique de la FAO permettent d'examiner les différents modèles possibles s'agissant de l'avenir des systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux, ainsi que les dynamiques de leurs principaux moteurs, afin de définir des options stratégiques susceptibles d'amorcer des changements qui conduisent vers des systèmes agroalimentaires durables et résilients à tous les niveaux.

5. Conformément aux orientations du Comité de l'agriculture et d'autres organes directeurs, la FAO renforce ses capacités de prospective stratégique, en collaboration avec des organismes du système des Nations Unies, des universités, la société civile, et d'autres réseaux de prospective. À cet égard, des exercices de prospective à l'échelle régionale sont réalisés dans les cinq régions de l'Organisation, exercices auxquels participent les sous-régions et certains pays pilotes retenus. Ces exercices visent à accélérer la réflexion stratégique, à renforcer les capacités à l'appui d'une transformation en profondeur des systèmes agroalimentaires et à communiquer aux membres les solutions stratégiques disponibles aux fins de la concrétisation de systèmes agroalimentaires durables et résilients.

6. Le récent rapport phare de l'Organisation intitulé *The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation (FOFA-DTT)* (L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Moteurs et déclencheurs de transformation), attire l'attention sur le fait que les tendances actuelles sont susceptibles de menacer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires, de compromettre la concrétisation des *quatre améliorations* et, par suite, d'aggraver les crises alimentaires. Des éléments moteurs tels que la croissance démographique, l'urbanisation, l'instabilité macroéconomique, la pauvreté, les inégalités, les tensions géopolitiques, la concurrence à l'égard des ressources et le changement climatique ont déjà des incidences négatives sur les systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux, sur fond de hausse des prix des produits alimentaires. La transition vers la durabilité peut nécessiter un nouveau mode de pensée qui permette de définir des objectifs prioritaires à long terme et de parvenir à des équilibres en investissant massivement dans les domaines à fort potentiel transformationnel, par exemple les quatre «déclencheurs de transformation» qui sont proposés dans le rapport FOFA-DTT: les institutions et la gouvernance, la sensibilisation des consommateurs, la répartition des revenus et des richesses et les technologies et approches novatrices.

7. Lors de l'exercice de prospective à l'échelle régionale, les experts régionaux ont sélectionné un certain nombre de moteurs prioritaires clés pour la région parmi les 18 moteurs des systèmes agroalimentaires mis en évidence par le rapport FOFA-DTT. Le changement climatique exacerbe la dégradation des écosystèmes due à la déforestation, la fragilisation des récifs coralliens, ainsi que la baisse de la fertilité des sols causée par la pratique majoritaire de la monoculture, l'érosion et la non-taxation des coûts environnementaux, suscitant de vives inquiétudes. La volatilité de la croissance économique, le manque d'investissements publics et la faible redistribution des richesses renforcent une dynamique inquiétante en matière de pauvreté et d'inégalité et creusent le fossé entre les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu élevé.

8. Les sous-régions d'Amérique latine et des Caraïbes souffrent d'une dépendance soit aux exportations soit aux importations de produits de base. Cette situation expose leurs systèmes agroalimentaires à la volatilité macroéconomique et à l'instabilité géopolitique, ce qui affecte les taux de change, les taux d'intérêt et l'endettement, entraînant des répercussions négatives sur les prix des denrées alimentaires et les revenus et des résultats dommageables sur les plans de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le court-termisme et la dynamique de l'économie politique ont mis à mal les recettes fiscales et la marge de manœuvre budgétaire, la croissance inclusive et les investissements dans l'innovation, tant dans les zones rurales que dans les périphéries urbaines, limitant la diversification et les possibilités d'emploi décent, en particulier pour les jeunes et les populations autochtones.

9. Malgré les difficultés susmentionnées, l'exercice de prospective régionale a conclu que la région disposait de possibilités importantes de faire évoluer ses systèmes agroalimentaires vers plus de durabilité et de résilience, comme l'indique le scénario FOFA-DTT des arbitrages en faveur de la

durabilité («Trading off for sustainability», TOS). Les groupes de la société civile de la région peuvent stimuler, soutenir et compléter l'action des pouvoirs publics et, ce faisant, activer les principaux «déclencheurs de transformation» identifiés par la FAO.

10. L'exercice de prospection régionale approfondira les analyses qualitatives et quantitatives des différents scénarios et des déclencheurs de transformation, ce qui aidera à surmonter les difficultés en matière d'économie politique et à cerner les possibilités de mise en œuvre de politiques. L'application au secteur agricole d'approches fondées sur les modèles d'économie circulaire tenant compte des savoirs des populations autochtones, l'ajustement des modes de consommation au profit d'aliments moins gourmands en ressources et plus nutritifs et de régimes alimentaires sains et le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale sont des pistes à étudier.

## II.2. Défis et possibilités

11. Les systèmes agroalimentaires de la région pâtissent de cinq difficultés majeures: i) la faible croissance économique; ii) la pauvreté rurale et les inégalités; iii) les niveaux élevés de faim, d'insécurité alimentaire et de malnutrition; iv) l'impact du changement climatique; et v) la dégradation des écosystèmes.

12. En 2022, le produit intérieur brut (PIB) de la région ALC a progressé de 2,7 pour cent en moyenne, soit 3,8 points de pourcentage de moins qu'en 2021. Le scénario post-covid-19 et le conflit en Ukraine se sont traduits par des tensions inflationnistes, un faible rythme de création d'emplois, une diminution des investissements, une augmentation de l'endettement et des revendications sociales grandissantes<sup>3</sup>. Mais les problèmes remontent à plus loin, l'année 2023 concluant une décennie durant laquelle la croissance économique moyenne n'a pas dépassé 0,8 pour cent. En marge du ralentissement économique et des chocs récents, l'atonie de la croissance qui a caractérisé la décennie 2014-2023 engendre un risque que de nombreux ODD ne soient pas atteints d'ici à 2030<sup>4</sup>.

13. Pour la région ALC, l'année 2023 a marqué une décennie de stagnation et de recul en ce qui concerne la pauvreté rurale et l'extrême pauvreté. Le taux de pauvreté en milieu rural stagne à 44 pour cent depuis 2014, et la pauvreté touche de manière disproportionnée les populations autochtones<sup>5</sup>. Dans cette région qui est l'une des plus inégalitaires du monde<sup>6</sup>, les populations rurales sont souvent privées d'accès aux systèmes de protection sociale et aux mécanismes d'assurance<sup>7</sup>.

14. La région se heurte à des difficultés majeures sur la voie de l'élimination de la faim et de la malnutrition. Le taux de personnes souffrant de la faim a légèrement reculé entre 2021 et 2022, passant de 7 pour cent à 6,5 pour cent<sup>8</sup>. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave évaluée à l'aide de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) a également diminué, passant de 40,3 pour cent en 2021 à 37,5 pour cent en 2022<sup>9</sup>. Le cycle actuel d'inflation des prix des denrées

<sup>3</sup> Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). 2022a. *Economic Survey of Latin America and the Caribbean: Trends and challenges of investing for a sustainable and inclusive recovery*. [https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/48078/7/S2201057\\_en.pdf](https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/48078/7/S2201057_en.pdf).

<sup>4</sup> CEPALC. 2023. *Halfway to 2030 in Latin America and the Caribbean: progress and recommendations for acceleration* (LC/FDS.6/3). <https://repositorio.cepal.org/server/api/core/bitstreams/f2ef47b4-55cb-4e08-a6a2-8bfc50ffb209/content>.

<sup>5</sup> CEPALC. 2023. *Household Surveys Databank (BADEHOG)*. <https://statistics.cepal.org/portal/cepalstat/dashboard.html?theme=1&lang=en>.

<sup>6</sup> Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., Zucman, G. et al. *World Inequality Report 2022*. World Inequality Lab.

<sup>7</sup> Organisation internationale du Travail (OIT) et FAO. 2021. *Étendre la protection sociale aux populations rurales: Perspectives pour une approche commune entre la FAO et l'OIT*. Genève. <https://www.fao.org/3/cb2332fr/CB2332fr.pdf>.

<sup>8</sup> FAO, Fonds international du développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM), et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain*. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/CC3017FR>.

<sup>9</sup> *Ibid.*

alimentaires représente un défi pour la sécurité alimentaire et la nutrition, d'autant que c'est en Amérique latine et dans les Caraïbes que l'alimentation saine coûte le plus cher par rapport aux moyennes mondiales<sup>10</sup>.

15. La région est particulièrement vulnérable au changement climatique<sup>11</sup>. Entre 2008 et 2018, les pertes de production agricole liées aux catastrophes climatiques dans la région ALC ont été estimées à 29 milliards de dollars, la région caraïbe accusant une perte équivalant à environ 14 pour cent de sa production potentielle<sup>12</sup>. En 2022, 3,8 millions de personnes, dans 17 pays, ont été touchées par des catastrophes liées au climat<sup>13</sup>, et l'on estime que le changement climatique pourrait faire basculer 2,4 à 5,8 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030<sup>14</sup>. En outre, le phénomène climatique *El Niño/La Niña* entraîne des incertitudes pour la production alimentaire et les moyens d'existence. Des stratégies de préparation et d'intervention adéquates sont absolument nécessaires pour atténuer les conséquences des catastrophes liées au climat.

### III. DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2024-2025 ET AU-DELÀ

#### III.1. Priorités régionales

16. Pour contribuer au Programme 2030, la FAO exécute ses travaux techniques sur la base de priorités régionales (PR), guidées par le Cadre stratégique 2022-2031, le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025 de l'Organisation, ainsi que par la situation et les besoins des pays.

17. S'agissant de l'exercice biennal 2024-2025, il est proposé d'adapter les initiatives régionales que la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a approuvées à sa 37<sup>e</sup> session, afin de les harmoniser avec le Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation. À ce titre, les quatre priorités régionales sont l'instrument proposé pour concrétiser les résultantes attendues au titre des DPP pour les *quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie*. Les paragraphes qui suivent décrivent les mesures les plus importantes à mettre en œuvre au titre de chacune des priorités régionales, des DPP et des cibles des ODD correspondantes.

#### *Priorité régionale 1*

#### *Une production efficace, inclusive et durable*

18. La priorité régionale 1 s'inscrit dans le droit fil des cinq DPP pour une *amélioration en matière de production*. Ses résultantes s'articulent autour des données, des éléments probants, des instruments normatifs, des connaissances, des technologies novatrices et des bonnes pratiques ainsi que du plaidoyer.

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines d'activité
AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable	2.3, 2.4, 6.4, 9.5 et 15.2	a. Renforcer les capacités pour une production durable et résiliente, y compris en ce qui concerne la gestion intégrée des sols et de l'eau, ainsi que la sécurité de l'approvisionnement en eau et la gouvernance de l'eau.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> GIEC. 2023. *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Sixth Assessment Report Working Group II*. <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/>.

<sup>12</sup> FAO. 2021. *The impact of disasters and crises on agriculture and food security 2021*. <https://www.fao.org/3/cb3673en/cb3673en.pdf>.

<sup>13</sup> Base de données du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED), EM-DAT: The International Disaster Database, CRED, septembre 2022.

<sup>14</sup> *Ibid.*

		<ul style="list-style-type: none"> <li>b. Encourager l'adoption de technologies et de pratiques visant à améliorer les systèmes de production végétale, animale et forestière.</li> <li>c. Renforcer les capacités nationales de production de données et de surveillance, afin d'améliorer la prise de décisions dans le secteur agricole.</li> <li>d. Encourager la création de conditions plus propices via l'actualisation, l'adaptation et la mise en œuvre de politiques allant dans le sens d'une production agricole durable.</li> </ul>
AP 2: Transformation bleue	2.1, 2.2, 14.2, 14.4, 14.6, 14.7, 14.b et 14.c	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Promouvoir l'intensification et le développement de l'aquaculture durable.</li> <li>b. Encourager la gestion efficace et durable de toutes les pêches.</li> <li>c. Renforcer les chaînes de valeur aquatiques afin d'assurer leur viabilité sociale, économique et environnementale, en encourageant l'adoption de pratiques novatrices.</li> </ul>
AP 3: Approche «Une seule santé»	1.5, 3.d et 15.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Renforcer les capacités des pays en matière de gestion de la biosécurité, de préparation et d'intervention face aux organismes nuisibles et maladies transfrontières d'importance majeure.</li> <li>b. Fournir une aide à la production de données et à leur utilisation, pour faciliter l'évaluation des risques et l'élaboration des programmes et des politiques.</li> <li>c. Renforcer les capacités de gestion des risques liés à la résistance aux antimicrobiens.</li> </ul>
AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4, 2.3, 2.4, 6.b, 9.3 et 14.b	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Encourager l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes et l'établissement de systèmes d'information, notamment des enquêtes, des recensements et des registres administratifs.</li> <li>b. Soutenir l'élaboration de politiques publiques visant à renforcer l'accès aux services financiers et non financiers, l'accès à la terre et à la propriété foncière, et les droits aux ressources naturelles.</li> <li>c. Appuyer la création d'un environnement propice au renforcement des organisations rurales et d'autres formes d'action collective.</li> </ul>
AP 5: Agriculture numérique	1.4, 5.b, 9.c et 17.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Aider les pays à combler le fossé technologique auquel sont confrontées les communautés rurales vulnérables en créant des écosystèmes ruraux numériques.</li> <li>b. Encourager l'adoption des technologies numériques utiles.</li> </ul>

19. La FAO est consciente que chaque sous-région fait face à des défis et des possibilités spécifiques. Dans les Caraïbes, l'Organisation aidera les membres à renforcer la *transformation bleue* ainsi que l'inclusion productive des jeunes ruraux. En Mésio-Amérique, elle attachera une attention particulière au couloir de la sécheresse, en promouvant l'adoption de pratiques durables et résilientes dans les secteurs agricole et sylvicole et en matière d'utilisation des terres. En Amérique du Sud, elle encouragera la gestion durable de l'élevage et les solutions fondées sur la nature.

**Priorité régionale 2**

**Éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition**

20. La priorité régionale 2 s'inscrit en droite ligne des cinq DPP pour une *amélioration en matière de nutrition*. Ses résultantes s'articulent autour des données, des éléments probants, des instruments normatifs, des connaissances et du plaidoyer.

21. Dans le cadre de la priorité régionale 2, la FAO aidera ses membres à examiner et mettre en œuvre le Plan en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'élimination de la faim d'ici à 2025 élaboré par la CELAC et à coordonner la plateforme de la CELAC consacrée à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines d'activité
AN 1: Une alimentation saine pour tous	1.3, 2.1, 2.2, 3.4 et 12.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Produire des données probantes sur le coût et l'accessibilité économique d'une alimentation saine.</li> <li>b. Fournir un appui aux politiques et aux cadres juridiques pour accroître l'accessibilité physique et économique des aliments sains et leur consommation.</li> <li>c. Renforcer les orientations techniques et les orientations sur les politiques afin d'encourager des environnements alimentaires sains, notamment par le biais des cadres relatifs à l'étiquetage et au marketing des aliments.</li> <li>d. Renforcer les capacités à élaborer des politiques et des instruments, par exemple des directives nationales en matière d'alimentation et des programmes d'éducation alimentaire et nutritionnelle.</li> </ul>
AN 2: La nutrition au bénéfice des plus vulnérables	1.3, 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Renforcer l'analyse des données pour appuyer les politiques et les investissements destinés aux populations les plus vulnérables.</li> <li>b. Améliorer et étendre les mécanismes de protection sociale intégrant l'aspect nutritionnel et aider les personnes en situation de vulnérabilité.</li> <li>c. Soutenir l'extension des programmes d'alimentation scolaire.</li> </ul>
AN 3: Des aliments salubres pour tous	2.1, 2.2 et 3.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Aider les pays à mettre en œuvre les normes du Codex Alimentarius en améliorant leurs capacités d'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire.</li> </ul>
AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	2.1, 2.2 et 12.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Renforcer les capacités des pays à mettre en place des stratégies et des cadres juridiques pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires.</li> <li>b. Soutenir la collecte de données qui viendront alimenter les politiques et les programmes.</li> </ul>
AN 5: Transparence des marchés et des échanges commerciaux	2.b, 2.c, 10.a, 17.11	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. En réponse à la hausse des prix des denrées alimentaires, établir des systèmes d'analyse de marché et d'alerte rapide et les tenir à jour.</li> </ul>

		<p>b. Développer les capacités techniques et institutionnelles des membres pour améliorer le commerce agroalimentaire intrarégional.</p> <p>c. Soutenir les mesures de facilitation du commerce et l'adoption de mesures de politique commerciale transparentes et efficaces, afin d'améliorer l'accès aux marchés et la valorisation des chaînes de valeur.</p>
--	--	--

22. Dans les Caraïbes, la FAO collaborera avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour mettre en œuvre la stratégie «25 by 25» (consistant à réduire la facture des importations alimentaires de 25 pour cent d'ici à 2025), les politiques et plans d'action régionaux de la CARICOM en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et le renforcement des programmes d'alimentation scolaire. En Méso-Amérique, l'Organisation s'attachera en priorité à réduire la prévalence de la sous-alimentation et de la malnutrition, ainsi qu'à renforcer les travaux menés avec le secrétariat exécutif du Système d'intégration centraméricain (SICA) dans le but de soutenir ses politiques régionales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. En Amérique du Sud, la FAO mettra l'accent sur la réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave, du surpoids et de l'obésité, ainsi que sur les carences en micronutriments des populations les plus vulnérables, en contribuant à rendre l'alimentation saine plus accessible et plus abordable.

### ***Priorité régionale 3***

#### ***Gestion durable des ressources naturelles et adaptation au changement climatique***

23. La priorité régionale 3 s'inscrit en droite ligne des quatre DPP pour une *amélioration en matière d'environnement*, en mettant l'accent sur les données, les éléments probants, les instruments normatifs, les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques, ainsi que le plaidoyer.

<b>Domaines prioritaires du Programme (DPP)</b>	<b>Cibles des ODD</b>	<b>Domaines d'activité</b>
AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets	2.4, 6.4, 13.1, 13.2, 13.b et 14.3	<p>a. Renforcer les capacités techniques pour pouvoir intégrer des pratiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.</p> <p>b. Renforcer la capacité des pays d'accéder à des financements pour l'action environnementale et climatique.</p> <p>c. Encourager la collaboration technique entre les pays en matière d'action climatique pour l'agriculture, au travers de la Plateforme d'action climatique sur l'agriculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PLACA).</p> <p>d. Aider les pays à remplir leurs engagements internationaux.</p>
AE 2: La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables	12.2, 12.4 et 12.5	<p>a. Soutenir le développement des bio-innovations pour améliorer la productivité et la durabilité.</p> <p>b. Encourager les politiques et les programmes fondés sur des données probantes pour mettre à profit le potentiel de la bioéconomie.</p>
AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour	2.5, 6.6, 14.4, 15.1, 15.3, 15.4, 15.5 et 15.6	<p>a. Encourager la gestion durable et la restauration des paysages pour renforcer et protéger la biodiversité et les services écosystémiques.</p>



l'alimentation et de l'agriculture		<p>b. Appuyer le développement des capacités et les échanges de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles.</p> <p>c. Intégrer la biodiversité dans les systèmes agroalimentaires, en encourageant les mesures d'utilisation durable, de protection, de restauration et de conservation.</p>
AE 4: Mise en place de systèmes alimentaires urbains durables	1.1, 2.1, 11.a et 12.1	<p>a. Accompagner les membres dans leurs démarches pour associer l'industrie agroalimentaire, les petites et moyennes entreprises (PME) et les associations d'agriculteurs aux initiatives visant à faciliter l'accès à une alimentation saine.</p> <p>b. Aider les pays à concevoir et mettre en œuvre, au niveau local, des politiques et des mécanismes de gouvernance relatifs à l'alimentation et à la nutrition, dans le cadre de l'Agenda alimentaire urbain.</p>

24. Dans les Caraïbes, on accordera une attention particulière à la conservation et à la restauration des écosystèmes aquatiques côtiers et marins. En Méso-Amérique, la restauration du couloir de la sécheresse et la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) seront des priorités. En Amérique du Sud, l'accent sera mis sur la restauration des écosystèmes afin de protéger la biodiversité et d'améliorer les services écosystémiques. La FAO apportera également son soutien à la mise en œuvre de la Déclaration de Belém en Amazonie.

#### ***Priorité régionale 4***

##### ***Réduction des inégalités et de la pauvreté et renforcement de la résilience***

25. La priorité régionale 4 s'inscrit en droite ligne des six DPP pour une *amélioration en matière de conditions de vie*. Ses résultantes s'articulent autour des données, des éléments probants, des instruments normatifs, des connaissances, des technologies et des bonnes pratiques, du dialogue, ainsi que du plaidoyer.

<b>Domaines prioritaires du Programme (DPP)</b>	<b>Cibles des ODD</b>	<b>Domaines d'activité</b>
AV 1: Égalité des genres et autonomisation des femmes rurales	2.3, 5.4, 5.a et 5.c	a. Promouvoir les politiques d'inclusion économique mobilisant des approches porteuses de transformations en matière de genre pour renforcer l'autonomisation des femmes dans les zones rurales.
AV 2: Transformation rurale inclusive	1.1, 8.3, 8.5, 10.1, 10.2 et 10.7	<p>a. Renforcer les capacités techniques nationales pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des cadres juridiques propices à l'inclusion des femmes rurales, des jeunes, des populations autochtones et des personnes d'ascendance africaine.</p> <p>b. Contribuer à l'évaluation des politiques et des cadres juridiques ayant trait au développement rural.</p> <p>c. Renforcer la couverture et le ciblage des systèmes nationaux de protection sociale et des dispositifs d'assurance complets dans les zones rurales.</p> <p>d. Œuvrer à l'adoption de mécanismes de gouvernance rurale inclusifs.</p>

AV 3: Situations d'urgence agricoles et alimentaires	1.5, 2.1, 2.2, 2.3 et 16.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Soutenir l'élaboration de systèmes d'alerte rapide adaptés à des risques et des secteurs multiples, assortis de normes garanties d'actions anticipatoires et d'une préparation efficaces et inclusives aux niveaux national, local et communautaire.</li> <li>b. Fournir une assistance à la remise en état et au rétablissement des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire, des actifs agricoles et de la production en milieu rural en cas de catastrophe, de crise socioéconomique et de conflit.</li> <li>c. Aider les gouvernements à adopter une approche conforme au nexus action humanitaire-développement en intégrant le principe consistant à «reconstruire en mieux» dans leurs stratégies d'interventions en situation d'urgence et en renforçant les liens avec les programmes d'adaptation au changement climatique.</li> </ul>
AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients	1.3, 1.5 et 2.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Améliorer les méthodes et l'accès aux données, aux informations et aux connaissances pour faciliter le transfert des risques et éclairer la prise de décisions en matière de planification et d'investissements.</li> <li>b. Aider les membres à déployer à plus grande échelle les mesures de réduction de la vulnérabilité et des risques au niveau du terrain.</li> <li>c. Renforcer la cohérence et la coordination entre les politiques, les stratégies, les plans et les instruments sociaux, économiques, environnementaux et climatiques.</li> </ul>
AV 5: Initiative Main dans la main	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.a, 10.1 et 10.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) Mettre en œuvre l'initiative Main dans la main.</li> </ul>
AV 6: Accroissement des investissements	1.b, 2.a, 10.1, 10.2, 10.b et 17.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Contribuer à l'élaboration de stratégies et de conventions d'investissement à fort impact.</li> <li>b. Aider à l'évaluation, la définition et la mise en œuvre des investissements publics et privés.</li> <li>c. Proposer des solutions en matière d'investissement et de financement en collaborant avec des institutions financières nationales et internationales et d'autres parties prenantes.</li> </ul>

26. Dans les Caraïbes, la FAO aidera les États membres à rendre leurs systèmes agroalimentaires plus résilients, notamment par l'adoption de systèmes d'alerte rapide aux aléas naturels; en Méso-Amérique et en Amérique du Sud, la priorité consistera à protéger les moyens d'existence, en particulier contre les phénomènes climatiques extrêmes (*El Niño* et *La Niña*), grâce à des actions anticipées.

### **III.2. Accélérateurs et thèmes transversaux**

27. Afin de progresser plus rapidement sur la voie de la réalisation des ODD, de donner leur ampleur maximale aux efforts déployés à cet égard et de concrétiser les *quatre améliorations*, la FAO inscrira quatre accélérateurs transversaux dans toutes les interventions liées à ses programmes:

### *Accélérateurs*

- i) *Innovation*: favoriser les investissements dans les activités de recherche-développement en mettant au point des outils qui permettent d'évaluer l'état des systèmes d'innovation agroalimentaire et de repérer les pistes d'investissement prometteuses. La FAO adoptera une stratégie à composantes multiples pour transposer les résultats scientifiques en produits et services novateurs.
- ii) *Technologies*: réaliser des analyses et des programmes stratégiques pour faciliter l'adoption des technologies par les petits exploitants. La FAO se concentrera sur la sélection et la formation de jeunes ruraux montrant des dispositions prometteuses pour l'entrepreneuriat technologique. Elle fera également en sorte que les technologies tiennent compte de la problématique du genre .
- iii) *Données*: aider les pays à utiliser des méthodes éprouvées et efficaces par rapport à leur coût pour produire en temps voulu des statistiques agricoles détaillées. La FAO prendra des mesures pour transformer le Groupe de travail FAO/Comité interaméricain pour l'éducation de l'Organisation des États américains/Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes en Commission des statistiques agricoles pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LACCAS) afin de mieux mettre en évidence son statut de commission régionale.
- iv) *Compléments*:
  - *Gouvernance*: aider les pays à intégrer des solutions qui soient adaptées au contexte et pallient les lacunes législatives, telles que des analyses d'impact de la réglementation favorisant la prise de décision fondée sur des données factuelles et les approches systémiques.
  - *Institutions*: la FAO encouragera la coopération Sud-Sud ou triangulaire dans le cadre des mécanismes d'intégration régionale<sup>15</sup>, avec l'ambition d'accroître de 20 pour cent les partenariats non gouvernementaux.
  - *Capital humain*: la FAO fera la promotion du programme régional *FAO Campus*, qui encourage le développement des capacités, l'innovation et la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région ALC.

28. Ces accélérateurs sont intégrés à l'ensemble des priorités par le biais des moyens de mise en œuvre, notamment les initiatives Main dans la main, «Un pays, un produit prioritaire» et 1 000 villages numériques.

29. Les partenariats de la FAO avec des acteurs non étatiques faciliteront la réalisation des résultats assignés au programme. La coopération Sud-Sud ou triangulaire peut également contribuer au renforcement des capacités institutionnelles dans des domaines tels que la technologie, l'innovation et la gestion des données.

### *Thèmes transversaux*

30. La FAO renforcera l'inclusion de l'ensemble des populations rurales – en particulier les femmes rurales, les populations autochtones et les personnes d'ascendance africaine – en développant les innovations rurales et en renforçant la capacité des pays à concevoir des politiques et des cadres juridiques et à les appliquer.

---

<sup>15</sup> Communauté des Caraïbes (CARICOM), Système d'intégration centraméricain (SICA), Communauté andine (CAN) et Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC).

### Stratégies et initiatives de la FAO

31. *Initiative Main dans la main*: la FAO continuera à soutenir la planification des investissements dans les secteurs et les territoires prioritaires, notamment dans les chaînes de valeur pertinentes. Le dialogue et l'appariement avec des partenaires financiers et avec le secteur privé seront encouragés. L'Organisation proposera des solutions d'investissement fortement axées sur le savoir et l'innovation à l'intention des partenaires publics, ainsi que des solutions d'investissement reposant sur une approche sous-régionale.
32. *«Un pays, un produit prioritaire»*: les pays de la région continueront à rechercher des sources de financement, à nouer des liens avec des partenaires potentiels et à formuler des propositions de projet pour valoriser le potentiel des produits agricoles spéciaux.
33. *Transformation numérique/initiative 1 000 villages numériques*: la FAO continuera à étudier les possibilités de partenariats stratégiques inclusifs avec les acteurs de l'écosystème numérique rural et à faciliter ces partenariats dans le but de combler le fossé technologique. Des exemples de réussite en matière d'innovations rurales à fort impact seront sélectionnés et diffusés, et l'on renforcera les capacités des acteurs à les analyser et à les adapter à de nouveaux contextes. Un modèle adaptable d'incubation numérique d'innovations rurales sera développé et expérimenté à titre pilote.
34. *Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation*: le Plan d'action régional recense 74 actions qui illustrent la manière dont les activités scientifiques et d'innovation sont mises en œuvre dans le programme de travail de la région. Les actions les plus représentées sont celles ayant trait à la prise de décision fondée sur des données scientifiques et factuelles, ainsi que les actions en faveur de l'innovation.
35. *Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031*: la FAO continuera à encourager l'innovation, en développant et en déployant à plus grande échelle une vaste panoplie de solutions climatiques. La PLACA, plateforme collaborative de haut niveau sur la contribution de l'agriculture à l'action climatique, sera renforcée. L'accès aux financements pour le climat sera facilité, et les pays recevront un soutien accru pour déployer à plus grande échelle les actions anticipées, les systèmes d'alerte rapide et l'analyse et la planification tenant compte de l'aspect climatique et des risques.

## **IV. LA FAO UNIE DANS L'ACTION**

36. La FAO renforcera son approche programmatique en consolidant les capacités de son personnel et en affinant les procédures de planification et de suivi de l'Organisation. Elle appliquera des mécanismes novateurs pour optimiser l'approbation et le suivi des projets afin d'assurer une mise en œuvre plus efficace et plus durable.
37. En ce qui concerne la gestion des connaissances, la FAO poursuivra l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes de gestion de l'information efficaces et de nouveaux processus de diffusion des produits et outils de gestion des connaissances. Elle continuera à diffuser le cours sur les méthodologies, les outils et les concepts de base de la gestion des connaissances récemment mis en place; de même, la stratégie régionale de gestion des connaissances sera développée pour appuyer l'extension du réseau de collaboration à l'échelle régionale.
38. L'élaboration de la nouvelle génération de cadres de programmation par pays (CPP) de la FAO est fondée sur l'analyse commune de pays, qui s'inscrit en droite ligne du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. L'Organisation renforcera son soutien à l'élaboration d'instruments de planification en mobilisant des outils sectoriels spécialisés et des méthodologies analytiques qui produiront des solutions spécifiques adaptées aux besoins des pays et mettront ainsi l'expertise technique de la FAO au service de la transformation des systèmes agroalimentaires.

---

39. La FAO poursuivra la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des ressources et d'investissement pour 2023-2030, qui se concentre sur: a) la diversification des partenaires fournisseurs de ressources; b) le financement de l'élaboration de projets; c) le renforcement des capacités d'élaboration de projets; et d) l'amélioration de la communication interne et externe.